

Le jury du Concours Lumières 2023, présidé par Guy Geoffroy, Maire de Combs la Ville et Président de l'association des Éco Maires, a délibéré le 10 mai et a décerné les prix suivants :

1^{er} Prix - Ville de Mazamet (81)

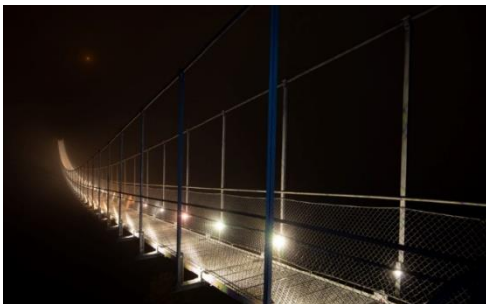
Passerelle himalayenne reliant les vestiges archéologiques de l'église Saint-Sauveur au village médiéval d'Hautpoul

Berceau historique de l'activité lainière de la commune, la vallée de l'Arnette est un repère identitaire fort, situé au sud de l'agglomération de Mazamet. Pour compléter sa reconversion économique, la ville développe l'attractivité touristique de son territoire, en créant de nouveaux aménagements (via ferrata, tyroliennes...). Ils permettent de faire découvrir au plus grand nombre, ces espaces naturels restés longtemps inaccessibles, dans le cadre d'un parcours découverte complet de près de 3 heures. Le site est accessible depuis de nombreux sentiers de randonnée, également chargés d'histoire.



La **passerelle himalayenne** reliant les vestiges archéologiques de l'église Saint-Sauveur au village médiéval d'Hautpoul est située au sein du site inscrit d'Hautpoul, protégé au titre du Code de l'environnement au regard de son caractère pittoresque. Sa structure métallique s'ancre dans les parois rocheuses abruptes, de part et d'autre de l'Arnette, qu'elle surplombe de 70 mètres, sur une longueur d'environ 140 mètres. Sa traversée offre une expérience sensorielle qui attire de nombreux visiteurs (plus de 120 000 en 2022 !).

La mise en lumière valorise à la fois l'environnement immédiat du site et la structure, sans mobiliser de moyens techniques trop importants, pour en faciliter la maintenance. Dès la phase d'avant-projet, **les enjeux écologiques** ont été pris en compte, en coordination avec des associations de préservation de l'environnement, dont la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), pour déterminer les spectres lumineux, les températures de couleur à exploiter, les orientations des sources lumineuses ainsi que la temporalité de l'éclairage les plus adaptés afin de limiter l'impact de l'éclairage sur l'environnement.



L'éclairage dynamique évolue et accompagne les différents rythmes induits par la passerelle, en accentuant les contrastes entre les pleins et les vides qui contribuent à la transparence de l'équipement dans le paysage et lui donne une impression de légèreté. Ses garde-corps, en grillage à maille souple servent de supports aux rubans leds qui s'intègrent parfaitement à la structure, pour faire ressortir la passerelle dans l'espace, de manière douce et discrète. La mise en valeur des abords immédiats des ancrages, sur les parois rocheuses situées immédiatement au-dessous des accès, ancre la passerelle dans son environnement, tout en conservant une hiérarchie dans la mise en valeur.

Entièrement programmable et pilotable à distance, **l'éclairage fonctionne du jeudi au samedi**, en boucle ce qui permet de créer des enchaînements dans des **tonalités de blancs, plus ou moins chauds**, hors événements spéciaux. **Des scénarii colorés** sont également utilisés à certaines occasions, quelques jours par an (effet de guirlande de guinguette pour la fête de la musique, bleu-blanc-rouge pour le 14 juillet, effets scintillants en fin d'année...). La sélection des faisceaux lumineux, leur orientation, la puissance réduite de l'installation (820 W), la programmation réduite à 3 jours par semaine et temporisée selon les saisons, ainsi qu'une réduction de 50 % de la tension, permettent de réduire les impacts environnementaux de la réalisation. Un soin particulier a été apporté à l'intégration des équipements (armoires, sources lumineuses, câbles) pour les dissimuler aux regards, tout en veillant à faciliter les opérations de maintenance.

A l'occasion de l'installation, la ville ayant constaté l'inadéquation des éclairages environnants préexistants (agglomération ; mise en valeur du château d'Hautpoul), a décidé **d'abaisser l'intensité de l'éclairage public** en contrebas et de **modifier la mise en valeur lumineuse du château d'Hautpoul** afin d'assurer une meilleure cohérence avec la mise en valeur lumineuse de la passerelle. Les études sont en cours.

« Le jury a particulièrement apprécié le soin apporté à la réflexion qui confère une véritable cohérence au projet, notamment en termes d'intégration environnementale et paysagère, et le juste équilibre qui s'en dégage, tout en discrétion. Techniquement, les précautions prises en matière d'intégration des sources, la modulation de l'intensité lumineuse et le choix des spectres lumineux contribuent grandement à la réussite de cette mise en valeur ».

2^{ème} Prix – Communauté de communes Maurienne Galibier (73)

Fort du Télégraphe



Situé sur la route menant au col du Galibier, sur le territoire de la commune de Valloire, qui en est propriétaire, le Fort du Télégraphe domine Saint-Michel-de-Maurienne et la vallée de la Maurienne. Construit entre 1885 et 1888 sur un éperon rocheux, à 1560 m d'altitude, c'est un monument patrimonial majeur, parfaitement préservé qui témoigne de la militarisation des Alpes à la fin du XIX^{ème} siècle. Son nom tire son origine du télégraphe Chappe construit à cet endroit au début du XIX^{ème} siècle. Il abrite désormais des transmissions hertziennes civiles.

Son emplacement et sa fréquentation représentent un véritable enjeu touristique pour la Communauté de communes qui, en partenariat avec la commune de Valloire a lancé un **programme de valorisation du site**. De nouveaux aménagements (sentier pédagogique ; rénovation de la scénographie intérieure) ont été réalisés.

La mise en lumière spectaculaire du site s'inscrit dans le prolongement de la volonté des élus d'en faire **un emblème du territoire**, en amplifiant sa visibilité et sa notoriété, une fois la nuit tombée. « *Habillé de lumière, le fort se transforme en un véritable repère visuel qui aiguise la curiosité et incite à l'étape, devenant un formidable outil de communication à l'entrée du pays Haut-Maurienais.* »

Une cinquantaine de projecteurs et de réglettes à leds, dont l'implantation a été soigneusement étudiée au préalable, révèle la citadelle, visible depuis la vallée et la route. En variant les intensités lumineuses et les teintes blanches, plus ou moins chaudes, **l'éclairage modèle les volumes**, retranscrit et différencie les avant-corps des parties plus en retrait, tout en recherchant une cohérence d'ensemble. L'éperon rocheux est également éclairé pour « *asseoir le fort et d'éviter qu'il ne flotte dans la nuit, isolé de son socle.* »

Les antennes relais hertziennes, aussi incongrues que disgracieuses, ont été intégrées au projet comme des éléments constitutifs de l'histoire du fort et éclairées en bleu, « *les ondes électromagnétiques étant souvent retranscrites dans l'imaginaire collectif en bleu.* ». D'autres pourront y voir une référence aux glaciers ! Leur mise en lumière, parfaitement assumée, est devenue la signature même de l'éclairage du fort, attestant d'un usage du site qui perdure.



« En primant cette réalisation, le Jury tient à souligner la cohérence du projet et le rôle de la lumière comme vecteur de communication. Le Fort devenu « signal », devient l'enseigne lumineuse du territoire, et valorise tout autant le patrimoine historique que l'usage contemporain en termes de communication auquel il se prête.

Un parti pris audacieux, qui atteste le rôle de la lumière comme vecteur d'attractivité, à travers une réalisation exemplaire en termes d'intégration paysagère et de prise en compte des enjeux environnementaux.

Conçue dès l'origine sous l'angle de l'éco-responsabilité et du développement durable, les faisceaux lumineux ont été étudiés pour qu'ils soient les plus justes possible, en fonction de la position des projecteurs (distance, angle, hauteur), pour réduire le plus possible les déperditions de lumière vers le ciel.

Le choix de projecteurs robustes, traités spécifiquement pour le bord de mer devrait permettre de résister aux hivers enneigés.

Une étude est également en cours, pour installer un détecteur de présence de brouillard qui couperait l'installation, même dans la plage horaire définie, de manière à limiter les nuisances lumineuses et d'optimiser la consommation d'énergie.

Cette année, le jury a attribué **deux 3^{ème} prix**, traduisant chacun une véritable volonté politique de valoriser des espaces a priori voués à rester dans l'obscurité (Espace Naturel Sensible, trame noire).

Ces deux réalisations démontrent qu'il est possible de valoriser des sites particulièrement sensibles sur le plan environnemental. En facilitant une fois la nuit tombée leur appropriation par la population, ces deux projets affirment également **le rôle sociétal de l'éclairage** qui permet aux habitants de se réappropriier ces espaces, une fois la nuit tombée.

« Pour les membres du jury, un lieu non éclairé n'existe plus la nuit. En donnant un 3^{ème} Prix ex aequo à ces deux réalisations, le Jury tient à saluer une certaine volonté politique, pour surmonter les obstacles et s'engager dans de tels projets, sur des sites où normalement il est a priori impossible d'éclairer. Ces deux réalisations témoignent du rôle sociétal de la lumière, à travers deux approches diamétralement opposées : la première crée une ambiance poétique autour d'un parc, autrefois à l'abandon, désormais ouvert sur la ville et créant du lien entre les quartiers ; la seconde propose une expérience sensorielle et ludique, créant un spectacle urbain qui transfigure un espace délaissé, en un lieu de passage réinventé et sécurisé, tout en respectant la trame noire associée à la Saône. »

3^{ème} prix ex aequo – Ville de Yerres (91)

Mise en lumière du Parc Budé (remparts, tour de guet, grotte et cheminements)



Classé **Espace Naturel Sensible (ENS)**, le parc Budé était totalement abandonné jusqu'à ce que la ville de Yerres acquière cette parcelle boisée, située en plein cœur de ville. Réhabilitée, le parc favorise la circulation piétonne et valorise des éléments patrimoniaux inscrits au titre des monuments historiques qui ont été rénovés : remparts, tour de guet, fontaine et fausse rivière, grotte monumentale. Inauguré en septembre dernier, ce nouvel espace vert est très fréquenté et apprécié des habitants, ainsi que des commerçants alentours, qui ont même organisé une seconde inauguration !

La **mise en lumière, sobre et discrète**, respecte l'identité naturelle du lieu et sa protection en ENS, tout en lui insufflant une certaine modernité à travers les différentes ambiances proposées. À l'image du parc, **l'éclairage est différencié**, selon qu'il se trouve dans la partie urbaine, côté cœur de ville ou naturelle, côté bords de l'Yerres. De nombreux essais ont permis de sélectionner les optiques et les températures de couleurs les plus adaptées à la mise en valeur du patrimoine, dans le respect de l'environnement.

Une attention particulière a été apportée à la mise en lumière des **éléments architecturaux** et des cheminements piétons : remparts, tour de guet, enrochements de la petite grotte, grotte monumentale, île reconstituée. Une trentaine de projecteurs et barres Led encastrés, aux optiques larges, mettent en relief, **de manière dynamique**, le mur du rempart et la tour de guet, dans des tonalités blanches pour se différencier de l'axe urbain et des ambiances utilisées dans la zone naturelle.

Des projecteurs leds encastrés, diffusent un éclairage rasant, de teinte blanche chaude qui sécurise les **cheminements piétonniers**, tout en préservant la biodiversité. La promenade qui ceinture le parc en encorbellement est éclairée par une main courante émettant un éclairage doux. Cette solution limite le flux arrière (côté parc), dans le respect de l'environnement, tout en sécurisant le stationnement côté rue.

Dans le parc, une douzaine de projecteurs sculptent depuis l'extérieur les éléments les plus significatifs de la grotte monumentale, créant **une ambiance douce et colorée**, en préservent la tranquillité de la faune à l'intérieur. Les autres enrochements et fabriques sont également mis en valeur et se détachent de l'univers végétal, accentuant la magie du lieu.



Le **pilotage de l'installation** permet d'adapter les temps d'éclairage en fonction des saisons et des différentes zones. Les remparts et la tour de guet, situés en centre-ville (à proximité du Cinéma, d'une salle de spectacle, de services...), restent éclairés jusqu'à 23h en toute saison. En revanche, la promenade bénéficie d'un éclairage en mode veille, à 10 % de son intensité, pour sécuriser le cheminement piéton, comme l'éclairage public sur voirie.

3^{ème} prix ex aequo – Ville de Lyon (69)

« Traverser la lumière »

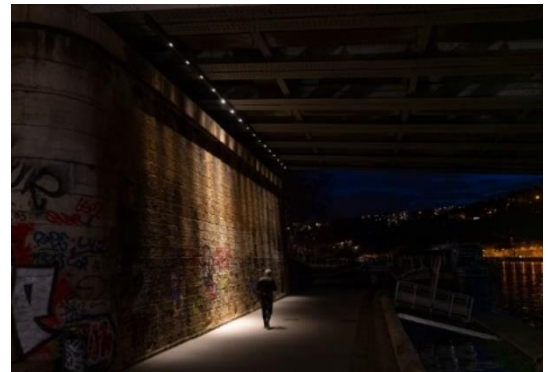


Dans le cadre de son 3^{ème} **Plan Lumière**, la ville de Lyon souhaite apporter des réponses adaptées à la diversité des quartiers, en tenant compte de leurs usages. « **Traverser la lumière** » est un projet artistique qui s'inscrit dans le cadre du réaménagement des bas Ports du quartier de Confluence, sur le Quai Rambaud, situé sous les ponts Kitchener-marchand, le Pont-sur-la-Saône et le viaduc ferroviaire de la Quarantaine, dans le 2^{ème} arrondissement de Lyon. Ce lieu, plutôt austère, est dédié aux mobilités douces.

La maîtrise de l'impact du projet d'éclairage sur l'environnement a été la priorité du projet qui a été conçu en **Eco conception Lumière et Haute Qualité Environnementale (HQE®)**. Il répond à la fois aux objectifs

d'économies d'énergie de la ville, tout en éclairant les mobilités douces et en respectant la trame noire le long de la Saône, en n'éclairant ni vers le ciel, ni vers l'eau. L'éclairage public installé sur le quai haut est très puissant et il permet par réflexion d'éclairer indirectement le quai bas, de sorte que ni les ponts, ni les berges ne nécessitent un éclairage dédié.

Cette **mise en lumière interactive et dynamique** repose sur les déplacements et la vitesse des passants. Les culées des trois ponts portent une ligne de luminaires, chacun équipé de 4 leds, de couleur blanc chaud, qui n'éclairent que les surfaces verticales des culées de ponts. Chaque luminaire est asservi à un détecteur de mouvements à ultrasons et un dispositif complexe de pilotage et de programmation permet de **créer un rideau de lumière, intense (100 %) mais fugace** (de 4 à 25 secondes), qui sécurise en même temps les déplacements. Trois séquences ont été programmées, durant lesquelles les intensités lumineuses varient de 20 % du crépuscule jusqu'à 23h, puis de 10 % de 23h à l'aube. Durant les « vagues lumineuses », déclenchées par le passage d'un piéton, d'un cycliste ou d'un coureur, l'intensité s'élève à 100 %.



Concepteur lumière : Les Eclairagistes associés, Joseph Frey - Installateurs : Colas – Aximum
Équipements : Luminaires Inconel Technologies ; Intégrateur Soliled
Crédits photos : ©Joseph Frey ; Michel Djaoui



Une mention spéciale a également été décernée au **Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SYDEV)** pour la mise en lumière du **Mont des Alouettes** (commune des Herbiers – 85)

Cette réalisation, toute en sobriété et élégance, a été réalisée dans le cadre d'une approche durable (véhicule et nacelle électrique), en réutilisant, place pour place les emplacements et gaines existantes d'une précédente installation, sans porter préjudice au site.

Concepteur : SYDEV – Installateur : Garczynski Traploir Vendée – Equipements : WEEF
Crédits photo : © Garczynski Traploir Vendée